



Programme d'inclusion numérique : « Les web workshops solidaires »

Notre projet en quelques mots

Ce programme d'inclusion numérique a pour objectif de favoriser la réinsertion et l'autonomie des personnes accueillies dans toutes nos structures d'hébergement et d'insertion (sociale et/ou professionnelle). Il vise à accroître les moyens de prise en charge de leurs démarches sociales : ce programme donne accès aux outils numériques et propose une formation à leur usage.

Les structures concernées

L'ensemble des établissements de Lyon Cité sur le territoire de la Métropole du Grand Lyon :

- ❖ Le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) de Charpennes (Lyon 6) ;
- ❖ Le Centre d'Hébergement Transitoire d'Insertion (CHTI) de Saint Priest ;
- ❖ Le Service logement : la pension de famille et le CHU de la rue Germain (Lyon 6) ;
- ❖ Les trois Centres d'Hébergement d'Urgence (CHU), dont un nouveau, Bancel.
- ❖ Les deux sites du plan froid (Saint-Priest et le Conservatoire des Quais de Saône) ;
- ❖ Les deux ACI (Ateliers et Chantiers d'Insertion) de Vaulx-en-Velin et du Chambon-sur-Lignon.

Les publics bénéficiaires

L'ensemble des personnes accueillies au sein de nos structures : environ 1500 personnes défavorisées résidentes et 100 personnes en contrat d'insertion, dont les difficultés face au numérique accentuent l'exclusion.

La conjoncture : le numérique nécessite de se doter de moyens nouveaux dans l'accompagnement social

La transition numérique concerne chacun et chacune d'entre nous au quotidien. Aujourd'hui, une grande partie de nos démarches administratives s'effectue numériquement, et les compétences informatiques sont de plus en plus constitutives de levier ou de frein à l'emploi. Les personnes en situation de précarité se trouvent ainsi doublement pénalisées.

Sans emploi, socialement et numériquement exclues, ces personnes ne parviennent pas à retrouver leur autonomie et s'installent durablement dans l'agenda du travailleur social.

Afin de travailler sur l'autonomie et la réinsertion des personnes fragilisées, il est nécessaire d'innover et de munir ces personnes des compétences permettant leur intégration dans la société à venir.

L'alphabetisation aux outils numériques et aux technologies de l'information de base doit être couplée avec une formation aux nouveaux usages et aux pratiques couramment utilisées dans le cadre professionnel.

En 2016, la France a entrepris une première vague de dématérialisation des prestations sociales. Celle-ci s'est accélérée en 2018, et est aujourd'hui omniprésente dans nos démarches administratives : accès aux soins, aux aides sociales, aux entreprises d'énergie, mais aussi la recherche d'emploi, de logement, les services bancaires, etc.

5 millions de français sont en proie à l'exclusion numérique et **40% des publics en précarité sociale sont en difficulté numérique** (source : site internet d'Emmaüs Connect).

Le numérique est un **puissant accélérateur d'insertion**. Il permet : une autonomie dans les démarches ; une meilleure employabilité ; un lien social renforcé ; et une confiance en soi retrouvée.

Notre objectif est double : lutter contre la précarité et l'exclusion numérique et rendre nos résidents et nos salariés en CDDI acteurs de leur insertion en...

- ❖ Donnant accès quotidiennement aux personnes accueillies à des ordinateurs ;
- ❖ Formant les personnes accueillies au béaba d'internet et des outils numériques ;
- ❖ Les rendant autonomes dans la gestion de leurs démarches ;
- ❖ Accompagnant leur montée en compétences dans le numérique, et ainsi leur employabilité ;
- ❖ Favorisant leur engagement citoyen ;
- ❖ Facilitant l'accès à l'univers d'internet.

Les modalités du projet

- ❖ L'ouverture de salles informatiques sur chacun des sites :
 - Permettant un accès quotidien des résidents et des travailleurs en insertion aux outils informatiques ;
 - Avec des temps de présence des encadrants pour accompagner les résidents dans leur utilisation des ordinateurs.

Un précédent soutien financier de SFR et du FILE JM Bruneau nous ont permis d'ouvrir des salles informatiques sur 5 sites d'hébergement et un ACI (atelier chantier d'insertion).

Nous aurions besoin d'acheter des ordinateurs pour trois autres sites, qui vont ou viennent d'ouvrir leurs portes (3 à 4 ordinateurs par site) et de renforcer encore l'accès au numérique pour nos personnes accompagnées.

- ❖ Les formations des personnes accueillies, sous forme d'ateliers, « les web workshops solidaires » :
 - Organisés toutes les semaines par petits groupes ;
 - Permettant d'observer l'acquisition des compétences ;
 - Permettant d'évaluer les niveaux et de créer des parcours adaptés.

A ce jour ces formations ne sont pas assurées en volumétrie suffisante. Un travailleur social par site a été formé grâce aux mécénats précédents à la médiation numérique, ce qui ne permet de proposer qu'un atelier par semaine maximum, soit pour trois personnes par site. Or, nous accueillons 525 hommes et femmes adultes sur l'ensemble de nos structures d'hébergement, et une centaine de salariés en insertion.

Notre besoin : un soutien financier total de 111 800 €

Ressources humaines dédiées au projet :

- 2 encadrants à temps plein pour animer les workshops et former quotidiennement les personnes accueillies, sur nos 9 sites.

Coût brut : 50 000 € par an x 2 = 100 000 €

Ressources matérielles allouées au projet :

- 10 ordinateurs portables pour les salles numériques + 3 ordinateurs portables pour les formateurs (3 sites) : 12 ordinateurs portables à 800 € = 10 400 €
- 2 vidéoprojecteurs pour l'organisation des ateliers (l'un des sites est déjà doté) = 500 x 2 = 1000 €
- 8 routeurs 4G pour permettre l'accès à internet = 50 x 8 = 400 €

Notre ambition

L'essor du numérique, si ce dernier n'est pas maîtrisé, entraîne une nouvelle forme d'exclusion, qui ajoute une difficulté à la réinsertion des personnes déjà fragilisées socialement. A Lyon Cité, nous voulons aller plus loin dans l'insertion des personnes que nous accompagnons. Il apparaît évident, dans le contexte actuel, que les outils numériques sont une nécessité, mais aussi une chance et un levier efficace.

Critères d'évaluation du projet

Evaluation globale :

- Evaluation par les travailleurs sociaux de l'autonomie acquise par les résidents dans la poursuite de leurs démarches administratives ;
- Evaluation de l'acquisition de compétences par niveaux, et notamment de compétences professionnelles.

Evaluation des web workshops solidaires :

- Le taux d'inscription et de participation des résidents et des travailleurs en insertion ;
- L'adaptation des workshops aux différents niveaux, besoins et demandes des bénéficiaires.

Evaluation de l'utilisation des salles numériques en libre accès :

- Le nombre d'utilisateurs hebdomadaires ;
- L'évolution de la sollicitation des travailleurs sociaux.

Facteurs clés de succès :

- Matériel nécessaire pour répondre aux besoins et à la demande : pour les workshops, et pour les salles numériques ;
- La qualité des workshops proposés et les compétences pédagogiques des formateurs.

Contact Mécénat

Gaëlle FRUCTUS – Chargée de mécénat et appels à projets

Lyon Cité – Fondation de l'Armée du Salut

gfructus@armeedusalut.fr – 06.54.49.69.17